

LARANTIDE autonomie

Ouvrages flottants

37 rue des Mathurins - 75008 Paris

<http://autonomie.larantides.com>
contact@autonomie.larantides.com



LARANTIDE autonomie conçoit et réalise des ouvrages flottants, navigants, bâtiments amphibies à faible consommation d'énergie et niveau d'autonomie élevée. De véritables espaces de vie et de travail flottants confortables, ouverts sur la nature, intégrés dans les zones urbaines pour tous ceux qui décident de vivre ou travailler au bord de l'eau.

Ces bâtiments s'inscrivent dans une démarche de sécurité et de qualité environnementales qui permet :

- De prendre en compte les aléas climatiques exceptionnels ou saisonniers rendant les concepts d'habitats traditionnels inadaptés (inondation, agitation de l'eau...)
- D'intégrer dans les zones à urbaniser des espaces jusque-là considérés comme inappropriés à la construction (zones humides, marais, zones lacustres ou inondables, zones maritimes, marinas et ports de plaisance, reconversion de sites miniers, de carrière et autres)

Les destinations fonctionnelles de base des ouvrages sont identiques aux ouvrages terrestres (habitat, activités professionnelles, hôtellerie-restauration, événementiel, services, bureaux, industries, ...).

Ces constructions sont entièrement modélisées pour être simulées sur le plan énergétique, structurel, bioclimatique, ergonomique et économique.

Cette approche permet une conception optimisée, le meilleur compromis entre le confort, les fonctionnalités, l'impact environnemental, l'économie de réalisation et de fonctionnement du projet.

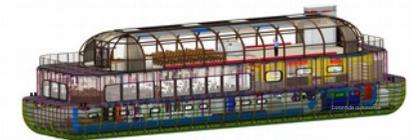
Cette démarche prend en compte les options souhaitées par les futurs occupants pour créer des lieux de vie et d'activités adaptés et de qualité, répondant au mieux à leurs besoins.

Nos bâtiments tirent le meilleur parti d'une architecture bioclimatique, profitent des apports naturels et privilégient les énergies renouvelables.

L'attention portée au choix des matériaux ainsi qu'à leur qualité, accompagnée d'une conception optimisée du système de renouvellement de l'air permet de maintenir un environnement intérieur sain.

Le niveau d'autonomie est défini pour chaque projet en fonction des objectifs retenus et des résultats d'une simulation dynamique, énergétique, fonctionnelle et économique, selon le lieu d'implantation et les gisements de ressources disponibles.

Le confort s'exprime aussi en termes d'ergonomie et d'accessibilité à travers l'attention portée à l'adaptabilité de l'architecture intérieure, aux activités des occupants ainsi qu'à leur degré d'autonomie.





□ Plateforme flottante

La partie flottante, est adaptée au domaine d'exploitation de l'ouvrage et peut-être constituée:

- d'ensembles de flotteurs modulaires supportant le bâtiment et permettant de créer des espaces de terrasses et de circulation
- ou d'une coque unique dont les caractéristiques répondent au cadre réglementaire applicable à l'ouvrage et son usage

La partie flottante est réalisée en béton haute performance, acier ou bio-composites et peut être rendue insubmersible soit par un cœur à faible densité, soit par cloisonnements étanches.

Les éléments sont fabriqués en usine et acheminés par voie terrestre, fluviale ou aérienne en fonction des contraintes d'accès et d'environnement.

Face à une inaccessibilité du site d'implantation et pour satisfaire aux obligations réglementaires, la maintenance peut-être assurée sur site grâce à l'adjonction provisoire de flotteurs.

Le système d'ancrage dans l'eau varie selon les contraintes du site d'implantation : sur pieux, duc-d'Albe ou sur système non rigide équipé d'amortisseurs de houle.



L'ouvrage est conçu et implanté pour résister à des conditions climatiques difficiles, dans le cadre des normes applicables. Sur spécifications, ces capacités peuvent être augmentées (vents forts, épaisseur de glace...).

Les zones de circulation autour du bâtiment sont conçues pour répondre aux normes de sécurité applicables en zones aquatiques et nautiques.

□ Partie habitable

Structure de l'enveloppe et système constructif

L'enveloppe est constituée par une structure de type ossature acier, bois, massif, composite ou poteau-poutre porteur avec isolation et parement rapportés.

Les assemblages de matériaux réalisés optimisent la respiration de l'enveloppe et ainsi la gestion passive de l'humidité.

Matériaux de construction

La construction de l'ensemble flottant utilise des matériaux traditionnels, durables et entièrement recyclables:

- Béton, acier pour les flotteurs
- Bois, verre, zinc pour la partie habitable et les terrasses
- Acier pour la liaison

Installations techniques

Les installations techniques sont conçues suivant les sites d'implantation, les coûts de fonctionnement et de maintenance, la performance recherchée ainsi que les objectifs du maître d'ouvrage. Les choix et options (connexion aux réseaux et/ou productions autonomes) seront optimisés et intégrés. La solution modulaire retenue assure le respect du niveau d'impact environnemental et regroupe les fonctions principales suivantes:

- Gestion des eaux usées
- Micro centrale de production d'eau potable
- Eau chaude sanitaire
- Systèmes d'exploitation d'énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, éolien, pompe à chaleur, micro centrale hydraulique)
- Systèmes de chauffage
- Électricité (interconnexion, production et stockage)
- Stockage énergétique
- Ventilation
- Climatisation
- Système d'information, automatismes et sécurité



Pour la gestion des eaux usées, il est privilégié la connexion au réseau d'assainissement public. Dans l'impossibilité de cette solution, l'installation d'une micro-centrale d'épuration assure l'autonomie.

La solution fonctionnelle est modulable et interchangeable. Sur choix fait par le maître d'ouvrage, elle rassemble toutes les fonctions automatiques de contrôle et de sécurité (incendie, intrusion, suivi du fonctionnement des installations,...) et de confort (ambiance et climat intérieurs, automatismes divers, communication, multimédia,...).

Sécurité, maintenance et entretien

La certification du bâtiment flottant est soumise au contrôle des autorités et/ou d'un organisme de classification avant sa mise en service.

Nous proposons des contrats d'entretien et de maintenance préventive pour le renouvellement des autorisations d'exploitation, le suivi périodique de la structure et installations techniques.

Nos bâtiments sont conçus et livrés avec tout l'équipement de sécurité réglementaire pour leurs usages courants en zone nautique.

Options

Les matériels et équipements intérieurs, les accès à la plate-forme flottante et les aspects extérieurs sont déterminés et choisis avec le maître d'ouvrage en fonction de ses souhaits et de ses projets.

Modularité - mobilité:

La partie habitable peut être dissociée de la partie flottante, transportable, pour la réinstaller sur la terre ferme dans un autre site adapté.

LARANTIDE

37 rue des Mathurins - 75008 Paris

<http://autonomie.larantides.com>
contact@autonomie.larantides.com
 Vidéo : <https://larantides.my.webex.com>